



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :
www.laagaredeguiscriff.com

Plan de Reprise d'Activités pour le site touristique et culturel

« Loisirs en gare » (56560 Guiscriff)

Déposé en mairie et envoyé à a Préfecture le 02/06/2020

IDENTIFICATION

Association loi 1901, l'association **Ar Marc'h Du** est gestionnaire du site **Loisirs en gare**, comprenant un musée sur le Réseau de chemins de fer Breton, une cafétéria, une boutique, une aire naturelle de camping, une aire de stationnement pour camping-cars, un hébergement atypique en yourte mongole, une salle d'échappement (Le secret du cheval noir) et un parc de location de vélos (x10).

N° SIRET : 512 823 485 00028

Siège social : 117 rue de la gare, 56 560 Guiscriff

Président : Yves LESSOILE

Contact : 02 97 34 15 80 / armarchdu.guiscriff@orange.fr

Nombre de salariées : 2

Nombre de visiteurs en 2019 : 7087

CONTEXTE

La crise sanitaire liée à la pandémie de la maladie de Coronavirus 2019, causée par le virus du SRAS-COV 2, a bouleversé notre quotidien à tous. Depuis le 17 mars 2020, elle a bouleversé l'activité de notre association, en modifiant nos conditions de travail et en nous contraignant à fermer temporairement le site. Etant donné le déconfinement et la promesse, pour les Français, de pouvoir partir en vacances cet été, nous souhaitons désormais reprendre notre activité et obtenir l'autorisation de rouvrir les portes au(x) public(s).

1. OBJECTIFS

Le plan de protection présenté dans ce dossier doit nous permettre de préparer la reprise de notre activité dans les meilleures conditions. Il s'agit d'avoir un plan d'action proactif pour gérer et minimiser les risques associés au SRAS-CoV-2 (le virus responsable de la maladie de COVID-19) et préserver à la fois la santé des 2 salariées comme celle des visiteurs.



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :
www.laagaredeguiscriff.com

Les mesures sanitaires préconisées ici sont tirées de l'ensemble des documents mis à disposition par le gouvernement et les instances de référence : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'agence Center for Disease Control (CDC), le Ministère de la Santé, le Ministère du Travail, la Direction générale des Patrimoines, la Fédération nationale des organismes institutionnels du Tourisme, Roi Morvan Communauté, etc... Les recommandations sont néanmoins adaptées à notre environnement.

2. DATE DE REOUVERTURE ENVISAGEE

Nous souhaitons rouvrir nos portes à partir du **mardi 16 juin 2020**. Que ce soit pour un public local mais aussi, depuis les annonces du Gouvernement au 28 mai, pour tous ceux qui seraient autorisés à venir jusqu'à nous.

3. MOYENS D'ACTION

- Identification des services pouvant être maintenus ouverts au public selon les autorisations gouvernementales (musée, cafétéria, boutique, location de vélos, yourte, camping en aire libre, accueil camping-car) et ceux devant rester fermés ou suspendus, car présentant trop de risques ou de contraintes de nettoyage (escape game).
- Modification des plages d'ouverture au public pour prévoir le temps de nettoyage nécessaire au respect des mesures préconisées, soit du mardi au dimanche inclus (6j./semaine) de 13h30 à 18h30.
- Modification du temps de travail des deux salariées pour pouvoir assurer les règles de nettoyage (annualisation des heures de travail mise en place dès le mois de juin 2020, avec 40h/semaine en saisons printemps/été et 24h/semaine en saisons automne/hiver).
- Identification des règles de nettoyage et de désinfection à mettre en place pour chaque activité pouvant reprendre et pour chaque espace accueillant nos publics.
- Identification des personnes pouvant relayer les deux salariées, en cas d'empêchement, pour mettre en œuvre le Plan de Reprise d'Activité (Le Président, des membres du bureau, des bénévoles de l'association).
- Information des deux salariées.
- Information des publics (visiteurs du musée, clients de la cafétéria, loueurs de vélos ou yourte).



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- Favoriser autant que possible la réservation à l'avance via le site internet de la gare grâce à ELLOHA, afin de faciliter la gestion des flux d'entrées dans les sites.

3-1 Organisation du travail

- Mise à disposition de masques / visières / gants / lingettes / mouchoirs / gel hydro alcoolique pour le personnel salarié.
- Affichages de sensibilisation aux gestes barrières (cf affiches 5.1 + 5.3 en annexe).
- Adaptation des horaires de travail avec 0h30 de premiers nettoyages après la fermeture au public, la matinée servant aux gros nettoyages de fond.
- Présence de 2 personnes : l'une (salariée ou membre de l'association) chargée de l'accueil et du service auprès des clients, l'autre (salariée) chargée de la gestion des flux du public, de l'entretien, du nettoyage et désinfection des locaux, en respectant le protocole sanitaire.

3-2 Propreté des locaux et protection spécifique liée au ménage

- Nettoyage renforcé des locaux (musée, espace accueil, cafétéria, espace boutique, ainsi que des sanitaires de la cafétéria mais aussi ceux du camping en cas de vacanciers dans la yourte ou en camping sur aire libre (selon alternance après réservation).
- Désinfection de la banque d'accueil, du plan de travail, des claviers d'ordinateurs, du téléphone, des touches de la caisse enregistreuse, des poignées de porte du site, tous les soirs à la fermeture par la salariée en charge du nettoyage.
- Respect des règles : se laver les mains et mettre des gants jetables imperméables. avant et après le nettoyage, aérer la pièce pendant et après le nettoyage, porter un masque à usage unique ou lavable en machine (après chaque utilisation), éviter de se toucher le visage durant le nettoyage des lieux.
- Porter des gants : privilégier l'utilisation de gants à usage unique. Les jeter en fin d'entretien. Dans le cas de gants réutilisables, bien les désinfecter à l'eau de javel avant et après avoir procédé au ménage comme pour la désinfection des lieux. Veiller à bien se laver les mains avant et après utilisation des gants.

3-3 Rappel des règles liées à la gestion des déchets

- Sac poubelle dédié aux déchets à risques (masques, gants, mouchoirs jetables, bandeaux de nettoyage...) pendant le nettoyage.
- Mise à disposition des visiteurs de poubelles étanches (avec couvercle si possible à ouverture par pédale au pied).
- Nettoyage des poubelles des sanitaires avant chaque nouvelle location.



ASSOCIATION AR MARCH DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscrieff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet : www.laagaredeguiscrieff.com

- Jeter les déchets potentiellement souillés dans un sac plastique (fermé), stockés sous ce format durant 24 heures avant leur élimination via la filière des ordures ménagères. (cf. affiche 5.3 en annexe)

3-4 Règles de protection des visiteurs

- Le port du masque est vivement recommandé pour toute personne entrant dans le bâtiment, quitte à expliquer le pourquoi de cette nécessité. Par ailleurs, il est obligatoire en Musée selon les directives nationales actuelles.
- Affichage physique des consignes à respecter pour les visiteurs.
- Mise à disposition et application de gel hydro alcoolique dès l'entrée du bâtiment, comme à divers points du Musée, sanitaires et points de locations. Une salariée obligera cette mesure dès l'entrée en gare sur les mains de toutes personnes entrant en gare.
- Affichages de sensibilisation aux gestes barrières (cf affiches 5.1 + 5.2 en annexe).
- Limitation du nombre de personnes présentes en même temps dans chaque espace privé ouvert au public, en respectant la règle des 4 m² libres indispensables (hors mobilier).
- Enlèvement de la documentation en libre-service et des présents.
- Pancartes et marquage au sol pour les guider dans leurs déplacements au sein de notre établissement et leur montrer ce qu'ils ne doivent pas toucher (exemple : objets de la boutique ou de la librairie). (cf schéma 5.9 en annexe).

4 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT, DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION DES DIFFÉRENTS POSTES

4-1 Espaces de travail (comptoir d'accueil avec bureau, arrière bar ou cuisine)

- Espaces interdits aux clients/visiteurs (arrière du comptoir d'accueil et bureau à l'étage).
- Limitation du nombre de personnes présentes en même temps à l'accueil (pour informations, paiement ou billetterie) = 2 visiteurs + 1 salariée, un affichage est prévu à cet effet.
- Une seule employée présente à la fois derrière le comptoir ou dans l'espace cuisine.
- Bureau à l'étage : interdit aux visiteurs. Une seule employée à l'étage à la fois pour ne pas se croiser dans les escaliers.



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- Organiser les flux de visiteurs contrôlés dès l'entrée de l'établissement par une salariée, afin d'éviter une trop grande promiscuité au sein de ces espaces, rendant impossible le respect des règles de distanciation physique.
- Gérer les files d'attentes extérieures et intérieures avec un marquage au sol (intervalle de 1 m minimum)
- Afficher les gestes barrières et les dispositifs de prévention par la structure envers les visiteurs
- Caisse nettoyée/désinfectée plusieurs fois par jour et désinfection chaque soir.
- Mettre en place un chemin de déambulation ou « parcours client » pour limiter les flux et les croisements
- Limiter les dispositifs d'accueil « au-devant » des visiteurs
- Limiter la documentation à disposition et imprimer à la demande ou orienter vers les documents dématérialisés
- Afficher de façon visible de l'extérieur des informations ou documentation habituellement communiquées à l'intérieur

4-2 Musée

- Espace de 98 m² (mini) dont 40 m² (maxi) de mobiliers, soient 14 à 15 espaces de 4 m², cela implique 14 personnes au plus dans le Musée "privé". La limite de 10 selon les directives nationales indiquées au 28 mai 2020 concerne les musées publics.
- Mise en place d'un marquage fléché dès l'entrée au musée (sens de circulation pour éviter que les personnes ne se croisent) (cf schéma 5.9 en annexe) ou se retrouvent ensemble dans une même salle sur les 4 du Musée.
- Affichages de sensibilisation aux gestes barrières (cf affiches 5.1 + 5.2 en annexe)..
- Une entrée et une sortie différenciées sont prévues afin d'éviter que les visiteurs ne se croisent.
- Le rideau de l'entrée habituelle du musée sera retiré de façon à éviter qu'il ne soit touché par les visiteurs.
- Sortie par le fond du musée, côté voie verte. Panneau à l'extérieur indiquant un sens interdit.
- Interdiction d'accès aux outils d'immersion interactive (car casques audio pour témoignages),
- Au niveau de la borne avec le fond cinématographique, les casques audio seront remplacés par un haut-parleur.
- Proposer un distributeur de lingettes pour l'utilisation des bornes interactives, avec poubelle proche.



ASSOCIATION AR MARCH DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

4-3 Sanitaire du RDC (réservé aux clients)

- Porte du sas laissée ouverte (porte avant la porte des toilettes), de manière à limiter le nombre de poignées touchées par les clients.
- Dans les toilettes : mise à disposition des clients de papier à usage unique pour se sécher les mains.
- Vérifier régulièrement la quantité de savon à disposition pour le lavage des mains.
- Ne pas mettre de serviette.
- Nettoyage & désinfection des WC/lavabo ainsi que la porte trois fois par jour (soit toutes les 2 heures environ).

4-4 Cafétéria (intérieur/extérieur)

- Espace intérieur (avec coin boutique) de 45 m² (mini) dont 9 m² de mobilier, soit 9 espaces de 4m². Six tables (avec deux chaises associées) ont été retenues comme aménagement. Cela implique d'accueillir 9 personnes au plus dans la cafeteria et l'espace boutique, selon les directives nationales actuelles au 28 mai 2020.
- Espace extérieur sur terrasse pavée de plus de 50 m², soient 12 à 13 espaces de 4 m². Cinq tables (avec trois fauteuils associés) ont été retenues comme aménagement. Cela implique 12 personnes au plus sur cette terrasse pavée à "l'air libre". En outre, 2 tables de pique-nique en bois (à demeure hors terrasse pavée) comme 2 autres tables pvc avec 3 sièges disposées sur la pelouse adjacente à cette terrasse pavée, permettront d'accueillir (et servir) d'autres visiteurs de passage.
- Vu la validation gouvernementale du 28 mai pour une ouverture du bar & restaurant, le service des consommations se fera via un plateau désinfecté contenant la commande du client.
- Service de préférence en extérieur, sur la terrasse avec un aménagement de zone espacé.
- Paiements par CB ou par chèque privilégiés. Support pour récupérer et rendre la monnaie pour éviter le contact avec les mains des clients, nettoyé et désinfecté après chaque usage.
- Nettoyage et désinfection du terminal de paiement après chaque paiement.
- Nettoyage et désinfection des tables après le départ de chaque client.

4-5 Espace boutique (même espace que le comptoir d'accueil et la cafétéria)

- Mise à disposition d'une copie de la page de garde de chaque livre que les visiteurs peuvent obtenir sur demande.
- Jeux/souvenirs : 1 seul modèle présenté en boutique pour chaque produit. Sachant que les produits ne devront pas être touchés par le public (ruban barrant l'accès et/ou pancarte annonçant que c'est formellement interdit de toucher).



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- Enlèvement des produits sur la banque d'accueil.
- Procédure de règlement : par chèque, terminal bancaire (à désinfecter après chaque transaction) ou espèces (via une soucoupe, afin d'éviter les contacts avec les mains du client). Favoriser le paiement par carte bleue et sans contact si possible.

4-6 Espace bibliothèque - consultation des archives

- Cet espace, situé dans la partie cafeteria, est condamné et la bibliothèque est fermée à clé.
- L'ordinateur pour consulter les archives est retiré.

4-7 Location de vélos

- Le contrat de location vélos sera rempli lors de l'arrivée du client mais de préférence en amont lors de sa réservation en ligne ou par téléphone.
- Le vélo sera préparé et désinfecté avant et après chaque utilisation en respectant les normes et produits en vigueur.

4-8 Hébergement en yourte

- La yourte offre un espace de 5m65 de diamètre avec 6 couchages possibles, 1 petite table, soit 25 m² et 11 m² de mobilier, ou encore 3 à 4 espaces de 4 m² soit 4 personnes admissibles.
- La location de la yourte avec l'utilisation des sanitaires pour une seule et même famille jusqu'à 4 personnes maximum (ou un groupe jusqu'à 4 personnes ensembles) peut être possible à compter du 16 juin 2020 en respectant les gestes et recommandations sanitaires.
- Nous nous engageons à espacer les séjours pour garantir la sérénité des vacanciers. La location de la yourte devra ainsi être espacée d'au moins 24h entre le départ des vacanciers précédents et l'arrivée des nouveaux occupants. Ce délai inclus le nettoyage et la désinfection, car bien qu'une période de latence entre deux séjours puisse aider à réduire les risques de contamination, cela ne remplace pas les étapes de nettoyage approfondies.
- Nous allons alléger les fournitures en ôtant les couvertures mises d'ordinaire à disposition dans la yourte et demander aux visiteurs d'apporter si possible avec eux leurs draps et literie.

4-8.1 Règles de ménage à l'intérieur de la yourte

- Demander aux vacanciers de laisser la yourte le plus propre possible en faisant eux-mêmes un ménage avec les produits mis à leur disposition. Prévoir des nettoyants ménagers antibactériens à leur usage (que l'on disposera dans les sanitaires). Ce qui ne dispense bien évidemment pas les salariées d'effectuer le ménage et la désinfection de la yourte après leur départ.
- Recommander à nos vacanciers d'enlever leurs chaussures lorsqu'ils entrent dans la yourte et de les laisser à l'entrée (si possible, à l'extérieur). Ils pourront, le cas échéant, utiliser des surchaussures à usage unique s'ils en disposent.



ASSOCIATION AR MARCH DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- Après le départ des vacanciers, laissez passer au moins 3 heures avant d'entrer dans la yourte pour nettoyer.
- Aérer la yourte 15 à 30 minutes au minimum avant de procéder au ménage.
- Avant de désinfecter, procéder au nettoyage des surfaces à l'aide d'un produit nettoyant.
- Évitant l'utilisation de l'aspirateur, on va privilégier l'utilisation d'un bandeau à usage unique imprégné d'un détergent (eau + savon ou javel).
- Désinfecter les sols en utilisant un virucide, tel que la javel diluée dans de l'eau.
- Désinfecter les surfaces de contact avec de la javel diluée : table, chaises, poignées.
- Ne pas secouer les draps et linges de maison avant de les mettre en machine.
- Laver les draps et la literie en machine à 60°.
- Proposer aux locataires une « charte de comportement solidaire et responsable en location de vacances » en les invitant à réaliser eux-mêmes certaines actions. Cf charte 5.7 en annexe.

4-8.2 Règles de ménage à l'extérieur : sanitaires & table de pique-nique

- Dépoussiérer et nettoyer les surfaces extérieures (hors parois) à l'aide d'un produit nettoyant (eau + savon par exemple) avant de les désinfecter.
- Désinfecter les surfaces de contact avec de la javel diluée : table de pique-nique, porte, serrure et poignée.
- Les sanitaires seront désinfectés en respectant le protocole sanitaire : nettoyage de la vaisselle avec eau chaude et produit vaisselle, nettoyage et désinfection des sols et surfaces de contact avec javel diluée (table, chaises, interrupteurs, poignées, WC, boutons d'électroménager, digicode, ...).

4-8.3 Assistance aux vacanciers

- Prévoir un stock d'éléments utiles et fournis aux vacanciers, tels que : solution hydroalcoolique, lingettes antibactériennes, mouchoirs et rouleaux de papier toilette supplémentaires, en sus des nettoyants ménagers antibactériens à usage des vacanciers. avec des instructions d'usage, dans les sanitaires, pour qu'ils puissent nettoyer et désinfecter eux-mêmes les surfaces pendant leur séjour ou à la fin de celui-ci.
- Laisser une lettre de bienvenue leur explicitant la situation et les éléments mis à leur disposition. Cf charte 5.4 en annexe.
- Les responsabiliser via une « charte », mise à leur disposition aussi. Cf charte 5.5 en annexe.
- Mettre à disposition suffisamment de désinfectant pour les mains et/ou de savon antibactérien pour assurer une bonne hygiène de tous les vacanciers dans la yourte comme dans la salle hors-sac ou les sanitaires, en conseillant également de se laver les mains régulièrement au savon et à l'eau pendant au moins 20 secondes



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- Appliquez une politique de distanciation physique au moment de l'arrivée et du départ, comme lors de toute interaction avec les vacanciers, le personnel et autre population locale. Inviter les vacanciers à minimiser leurs interactions avec toute autre personne.
- Informer nos vacanciers de ce qu'ils peuvent faire pour prévenir la contamination et les comportements à adopter en cas de symptômes du virus (conseiller les ressources de l'O.M.S., gouvernementales et locales).
- Si les vacanciers nettoient eux-mêmes la yourte à l'issue de leur séjour, s'assurer de la propreté générale de la yourte et procéder à un nettoyage supplémentaire. Il n'y aura qu'une salariée à venir pour récupérer les clés et vérifier le ménage effectué.

4-9 Aire naturelle de camping

- L'aire sera ouverte vu l'autorisation du 28 mai de rouvrir les campings, mais nous souhaitons accepter des campeurs uniquement si personne n'aura déjà loué notre yourte. Ainsi, les vacanciers ne se croiseront pas dans les sanitaires. Ceux-ci ne comportent qu'une seule porte d'entrée et sas en commun avant d'accéder aux deux « blocs » sanitaires comprenant WC, lavabo, douche.
- Conseiller aux vacanciers de laisser la porte extérieure des sanitaires ouvertes pendant leurs usages "privatifs" mais de la refermer ensuite pour éviter toute autre utilisation abusive pouvant mettre en péril les mesures de nettoyage et désinfection réalisées.
- Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid-19 mises en place par Ar Marc'h Du.

4-10 Aire de stationnement pour camping-cars

- Distanciation physique avec les clients et respect des mesures barrière.
- Se laver les mains après avoir branché un camping-car.
- Privilégier le paiement sans contact et par CB.

4-11 Salle d'échappement (30 m2)

- Salle fermée au public actuellement. Nous n'acceptons aucune réservation pour l'instant. Le nombre d'objets touchés, le démontage effectué par le public pour retrouver des éléments cachés ne permettent pas un nettoyage et une désinfection adéquats à l'heure actuelle.
- Selon l'évolution de cette épidémie et les connaissances pour contrer ses effets, une remise en jeu pourrait être étudiée ultérieurement cet été.

5 ANNEXES (ELEMENTS DE COMMUNICATION)

- 5.1 Affiche mesures barrière générales



- 5.2 Affiche mesures barrière pour les enfants





ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laqaaredeguiscriff.com

5.3 Affiche gestion des déchets



5.4 Lettre de bienvenue dans la yourte

Le mot de bienvenue de la part de l'équipe de Loisirs en gare

Bienvenue !

Vous avez choisi de séjourner dans la destination du Kreiz Breizh, au cœur de la Bretagne, pour passer vos vacances. Nous vous en remercions et sommes ravis que vous ayez choisi de faire halte à Loisirs en gare de Guiscriff. Nous espérons que notre yourte correspondra à vos attentes.

Sachez que nous faisons de notre mieux pour préserver la sécurité de notre clientèle en nettoyant et en désinfectant les surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de porte, sanitaires, etc.) avant votre arrivée.

Un livre d'or est à votre disposition sur notre site Internet pour nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, déposer un avis en ligne sur notre page Facebook ou sur Google directement.

Le Kreiz Breizh vous offre des espaces naturels préservés. Entre landes, lacs, vallons, montagnes noires, voies vertes et canal, vous allez découvrir un environnement naturel d'exception ! Sentiers, voies vertes, circuits VTT ou canoë, randonnées équestres ou balade à moto... Une canne à pêche à la main ou un sac sur le dos, chacun trouvera son rythme.

Au cours de votre séjour, ne manquez pas le Canal de Nantes à Brest, l'incontournable Abbaye de Bonrepos, la Vallée des Saints, le chaos de Huelgoat, le musée Vorgium à Carhaix et bien sûr, à côté de Guiscriff, les magnifiques halles du Faouët et les chapelles St-Fiacre et Ste Barbe. Rendez-vous également à l'aérodrome de Guiscriff pour un saut en parachute ou au plan d'eau de Priziac, pour une session de paddle, ou plus loin, au lac de Guerlédan, pour le côté sauvage.

Terre de rencontres et de partage, la Bretagne intérieure a su préserver une culture bretonne toujours vivante. Au gré de vos envies... profitez, découvrez, émerveillez-vous, amusez-vous, et reposez-vous ! Nous vous souhaitons un très agréable séjour. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une question !

Bonnes Vacances ! *Vakañsoù mat !*



ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet : www.laagaredeguiscriff.com

- 5.5 Charte d'accueil et de nettoyage

CHARTRE D'ACCUEIL ET DE NETTOYAGE

Bonjour,

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre hébergement.

Afin de vous assurer la plus grande sécurité, nous avons été extrêmement attentifs à respecter les consignes sanitaires liées au COVID-19.

Le nettoyage de cet hébergement a été réalisé

Le, à.....heures

Par

Sachez que pour éviter toute contamination :

- Tous les documents papier ont été enlevés
- Tous les contacts que nous aurons ensemble respecteront strictement les règles de distanciation physique
- Vous trouverez à disposition : du savon et du désinfectant.
- Nous avons procédé au ménage avec un masque et selon un processus de nettoyage précis et désinfection selon les informations en vigueur (linge de maison lavé à la température la plus élevée, yourte aérée, nettoyage et désinfection des différents espaces comme la yourte, les sanitaires, la table de pique-nique, ...)

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

- 5.6 Affiche « le vélo mon geste barrière »





ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : armarchdu.guiscriff@orange.fr Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet :

www.laagaredeguiscriff.com

- 5.7 Charte de comportement solidaire et responsable en location de vacances

CHARTRE DE COMPORTEMENT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE EN LOCATION DE VACANCES

Nous vous remercions de votre confiance, et tenons à vous offrir la sécurité sanitaire la plus sûre possible compte tenu des connaissances actuelles sur le Covid-19. Ainsi, l'hébergement qui vous accueille aujourd'hui a été nettoyé puis désinfecté avant votre arrivée, selon un protocole spécifiquement adapté pour limiter la propagation du virus.

Afin de permettre à tous de bénéficier du même niveau de sécurité que celui qui vous est proposé, voici quelques recommandations que nous vous invitons à respecter durant votre séjour :

A chacune de vos rencontres avec les représentants d'Ar Marc'h Du, continuez d'adopter les mesures barrières préconisées : portez un masque, saluez-vous oralement, respectez une distance d'un mètre minimum, évitez tous contacts physiques. • Nous vous invitons à vous munir de masques, de solution hydroalcoolique, pour vous assurer une continuité sanitaire de qualité durant votre séjour.

Gestes à favoriser durant votre séjour : • Ventilez l'hébergement en procédant à une aération régulière par ouverture de la porte au moins 10 à 20 minutes matin et soir • Lavez-vous les mains soigneusement avant et après chaque étape de nettoyage. Utilisez du savon et de l'eau, et frottez pendant au moins 20 secondes. Si ce n'est pas possible utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 70% d'alcool (idéalement une solution hydroalcoolique). • Lavez la vaisselle avec une eau très chaude. • Nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces et objets touchés avec des lingettes

Gestes à éviter dans le nettoyage de l'hébergement pour ne pas mettre le virus en suspension : • La pulvérisation de produit directement sur les surfaces • L'utilisation d'éponges et chiffons, préférez les lingettes jetables

Bon à savoir : • L'eau de Javel domestique diluée à 0.5%, les produits d'entretien (validés par la norme EN14476) avec au moins 70 % d'alcool et la plupart des désinfectants enregistrés par l'agence de protection de l'environnement, sont considérés comme efficaces contre le coronavirus. • Ne mélangez jamais l'eau de javel domestique avec de l'ammoniaque ou avec d'autres produits d'entretien, car cela peut libérer des gaz toxiques.

Avant votre départ : • Il est essentiel que vous ayez lavé et rangé toute la vaisselle, débarrassé la table, vidé et nettoyé le réfrigérateur et le congélateur, nettoyé le four et la plaque de cuisson. • **Utilisez les sacs fournis pour y déposer tout le linge mis à votre disposition** (draps, etc.). • Regroupez les sacs à l'extérieur de la yourte, à l'endroit communiqué par Ar Marc'h Du.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous portez au maintien de l'hygiène et de la qualité sanitaire de l'hébergement que vous occupez et nous vous souhaitons un agréable séjour.

